

Fiche d'expérience n° 01– «L'Etat n'a aucune volonté d'appliquer la loi sur le vote des Burkinabè de l'étranger »

Statut de diffusion :

Auteurs de la fiche : Barry Idrissa

Lieu d'écriture : Ouagadougou

Date d'écriture (aaaa-mm) : février 2015

Texte :

Présentation du sujet

Albert Ouédraogo est enseignant de Littérature orale à l'université de Ouagadougou. Il fut ministre entre 2011 et 2012 (Enseignement secondaire et supérieur, Droits humains). Il a co-fondé l'association Tocsin, très active dans la défense des droits des Burkinabè vivant hors du territoire national. Il a publié plusieurs ouvrages dont le dernier s'intitule « La cheffocratie ».

Appréciation du processus de la transition

Pour lui, les institutions mises en place par la transition souffrent de la manière dont elles ont été mises en place, « dans le cafouillage total avec une course aux postes qui s'est avérée à mon sens préjudiciable au sens de l'engagement et du sacrifice par rapport aux valeurs que la charte était censée consigner ». Il fait notamment référence à la contestation de certaines nominations au gouvernement et dans les directions générales de certaines sociétés, les émoluments des députés. Il estime qu'une certaine « *opacité continue de régner par rapport aux émoluments du chef de l'Etat, du premier ministre et des ministres ; par rapport à leur déclaration de biens qui était censée être, non plus comme avant, mais les uns et les autres devaient maintenant savoir ce que les uns et les autres avaient jusque-là. Cela n'a pas encore été fait. Ceci m'amène à penser que les valeurs de la charte ne sont pas réellement incarnées par la majorité de ceux qui sont aussi au niveau du gouvernement et au CNT* ».

Les principales réformes

- *La réforme constitutionnelle avec le verrouillage de l'article 37*
- *La constitutionnalisation de la chefferie coutumière et traditionnelle (exemple : le Ghana est un cas qui pourrait inspirer le Burkina).*
- *Définir la laïcité en fonction du contexte national burkinabè (la laïcité du Burkina ne doit pas être vécue comme la laïcité vécue en France. Il faut le faire en tenant compte du caractère pluriel des ethnies, des croyances religieuses afin que nous puissions avoir dans l'espace public dans ses rapports avec la religion et le religieux.)*
- *La réforme du code électoral en introduisant les candidatures indépendantes*
- *La réforme des forces de défense et de sécurité : « c'est capital mais je regrette de le dire, la transition ne peut gérer cela. Ce n'est pas que l'équipe de la transition est incapable de gérer mais la manière dont la transition s'est mise en place et les*

personnes qui doivent implémenter ça ne sont pas qualifiées pour le faire. Ce n'est pas si simple que ça, mais à partir du moment où on aura un régime démocratiquement élu, il appartient à ce régime de faire en sorte que les institutions de sécurité et de défense retournent à leur rôle régalien. Mais en même temps, j'ai quelques frayeurs, j'ai l'impression que l'armée burkinabè a été tellement politisée qu'elle n'entend plus rester loin de la politique. Tout est en train de se tramer pour que l'armée revienne. Il appartient aux organes de la transition par la charte qui a été définie, que l'armée ne soit pas candidate d'une manière ou d'une autre ou de quelque forme que ce soit. Sinon, on est mal barré et on ne réglera pas le problème. »

L'effectivité du vote des Burkinabè de l'étranger : « *En la matière, s'il y a des violations des droits humains, les citoyens ont droit de protester. Pour moi, il ne reste plus que la voie de la protestation et la voie judiciaire pour que finalement, l'Etat assume ses responsabilités parce que la loi a été votée, le lobbying a été fait en sorte que nous puissions voter la loi. La loi est votée et on ne l'applique et pour moi, c'est de la délinquance. »*

Les défis pour l'avenir

Pour le Pr Albert Ouédraogo, ce sont les défis du développement, à savoir les conditions pour créer la richesse et de pouvoir contribuer à une répartition équitable de cette richesse. Or, aujourd'hui il a l'impression que les voyants sont clignotants parce qu'on a commencé à faire croire qu'on peut même détruire son unité de production pour aller vers le développement. Il est inquiet parce que l'incivisme et l'incivilité ont commencé à devenir comme une sorte de marque de fabrique. Alors qu'auparavant, ce qui caractérisait le Burkinabé, selon lui, c'est l'amour du travail. « *Il y a une autre culture qui est en train de se mettre en place : l'amour de la revendication, la volonté d'avoir facilement avec le moins de temps et le moindre effort ; et cela n'est pas bon pour notre jeunesse. Il va falloir mettre en place des structures de remise à jour de ces valeurs, sinon on risque de faire fuir les investisseurs ! »*

Commentaire : Pour le Pr Albert Ouédraogo, la Transition est courte pour réaliser certaines réformes dont celle de l'armée qui serait pourtant très capitale pour l'avenir du pays.

Notes : Albert Ouédraogo note que l'Etat n'a aucune volonté d'appliquer la loi sur le vote des Burkinabè de l'étranger.

Adresse/contacts : Pr Albert Ouédraogo

Tél : 70 25 15 26

Mots-clés thématiques : constitutionnalisation de la chefferie traditionnelle, laïcité, réforme de l'armée, vote des Burkinabè de l'étranger

Mot-clés géographiques : Burkina Faso

Mot-clés acteurs : chefs traditionnels, autorités de la transition, Burkinabè de l'étranger

Mot-clés méthodologiques :

Revois à d'autres fiches :

Saisie par : Idrissa Barry

Langue de la fiche : français

Contexte :

Date de création : février 2015